



FUGA
Formation

CONTACTS

FUGA FORMATION
29 rue de Poulainville
80 000 Amiens
Tel : 03 60 62 01 80
contact@fugaformation.fr

INFORMATIONS

Public : Tous salariés des secteurs de l'industrie, du bâtiment et du commerce

Pré-requis : Aucun

Nombre de participants :
10 personnes maximum

Durée : 3 jours soit 21h

Lieu : Intra / Inter

Delais d'accès : 15 jours minimum

Modalité et méthodes pédagogiques :
Apports théoriques, pièces anatomiques (colonne vertébrale, schéma), charges inertes, manuel « Acteur PRAP », mannequin, schémas...

Modalité d'encadrement :
Formateur PRAP IBC certifié par l'INRS

Responsables pédagogiques :
Mme Henderson / Mr Offret

Modalité suivi stagiaire :
Questionnaire contrôle qualité

FORMATION PRAP IBC

(Industrie, BTP, Commerce et activités de bureau)

PREVENTION DES RISQUES LIÉS A L'ACTIVITE PHYSIQUE



PRÉVENTION

Objectif de la formation

- ✓ Être capable de se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement
- ✓ Être capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues
- ✓ Être capable de participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et sa prévention

Contenu de la formation

Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou établissement

- ✓ Comprendre l'intérêt de la prévention
- ✓ Connaître les risques de son métier

Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues

- ✓ Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain
- ✓ Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé



FUGA
Formation

INFORMATIONS

Validité : Certificat valable
24 mois

Parking gratuit

Salle de restauration

**Commerces à proximité du
centre de formation**

Accessibilité PMR :



TARIF

Nous consulter

Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention

- ✓ Proposer des améliorations de sa situation de travail
- ✓ Faire remonter l'information aux personnes concernées
- ✓ Se protéger en respectant les principes de sécurité physique et d'économie d'effort

Evaluation et Certificat

Un certificat « acteur PRAP IBC » sera délivré au candidat ayant participé à l'ensemble de la formation et ayant satisfait aux tests pédagogiques. Il est délivré pour une durée de 24 mois par le réseau de l'Assurance maladie Risques professionnels / INRS et valable au niveau national.



PRÉVENTION